



Pour diffusion immédiate

L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC DÉCERNE SES DISTINCTIONS POUR L'ANNÉE 2011

Québec, le 8 septembre 2011 – L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a décerné ses distinctions pour l'année 2011 lors du Banquet du président le 7 septembre en soirée, dans le cadre de son 90^e congrès annuel, à Saguenay. C'est le président de l'Ordre, M. Denis Villeneuve, ing.f., qui a procédé à la remise des distinctions « Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière », de « l'Ingénieur forestier de l'année » et de la « Médaille de l'Ordre ».

Les récipiendaires retenus par l'Ordre sont les suivants :

« MÉDAILLE DE L'ORDRE »

La « Médaille de l'Ordre » est remise annuellement à un ingénieur forestier qui, par ses qualités personnelles et ses différentes réalisations, aura marqué de façon significative l'avancement et le rayonnement de la profession, et ce, tout au long de sa carrière.

Cette année, l'Ordre a choisi de remettre la « Médaille de l'Ordre » à monsieur :

LUC BOUTHILLIER, ING.F., PH.D.

Diplômé en foresterie de l'Université Laval en 1978 et titulaire d'une maîtrise en politique forestière en 1985 et d'un doctorat en économie forestière en 1991, Luc Bouthillier est probablement un des ingénieurs forestiers le plus connu dans la profession, tant au Québec, qu'ailleurs au Canada. Sa contribution à la profession est non seulement remarquable par la nature même de ses activités, mais aussi par la diversité des domaines où on retrouve ses contributions à titre de professeur, de chercheur et d'ingénieur forestier engagé.

Une caractéristique impressionnante de la carrière de M. Bouthillier est la constance de son engagement tant dans l'enseignement et la vulgarisation, que dans la recherche et dans des activités professionnelles connexes. Son curriculum vitae témoigne de son parcours d'enseignant, mais bien peu de son implication dans les activités de la Faculté comme son support soutenu aux activités étudiantes. Ce curriculum vitae ne peut non plus exprimer la passion de M. Bouthillier pour l'enseignement de la foresterie. Autant de cours qui ont permis à M. Bouthillier de partager sa vision d'une profession d'ingénieur forestier rigoureuse, ouverte sur le monde et ancrée dans la réalité des milieux dans lesquels elle évolue.

Sa contribution à la formation d'étudiants de 2^e et de 3^e cycle est également remarquable car il a été et demeure, un leader dans le développement du champ de recherche qui se situe à l'interface de la foresterie et des sciences sociales. Comme directeur et co-directeur de thèse, il a souvent décelé, chez les étudiants, des capacités qu'ils avaient à peine soupçonnées eux-mêmes et il a su les accompagner de manière à faire éclore ces talents.

L'Ordre désire également souligner la contribution majeure de monsieur Bouthillier à la vulgarisation de ses travaux et des enjeux forestiers auprès du public en général. Depuis de nombreuses années, il commente l'actualité québécoise et canadienne et ce, tant dans des médias ciblant des audiences de professionnels que le public en général. Cela est sans compter les nombreuses présentations faites à titre d'invité tant dans le milieu académique que pour une vaste gamme d'organisations bref, une implication exceptionnelle et soutenue, alimentée par une passion contagieuse.

En lui remettant cette distinction, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec désire souligner, à sa pleine valeur, la contribution de monsieur Luc Bouthillier au rayonnement et à l'avancement de la profession d'ingénieur forestier. Une contribution qui s'inscrit dans la continuité d'une tradition humaniste de la foresterie selon laquelle « On ne fait pas de la foresterie pour les arbres, mais pour les hommes ».

« INGÉNIEUR FORESTIER DE L'ANNÉE »

Le titre d'« Ingénieur forestier de l'année » est décerné à un membre pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement et à la promotion de la profession d'ingénieur forestier. Le ou la récipiendaire devra avoir accompli un acte méritoire remarquable dans les sphères d'activités de la profession au cours des 24 derniers mois. Il pourra s'agir d'une contribution personnelle exemplaire dans les domaines scientifique, culturel, humanitaire, social ou des communications.

Cette année, l'Ordre a choisi de décerner le titre d'« Ingénieur forestier de l'année » à monsieur :

ANDRÉ GRAVEL, ING.F.

La candidature de cet ingénieur forestier au titre d'« Ingénieur forestier de l'année » a été retenue en reconnaissance de sa contribution hors du commun à la promotion du milieu forestier et de la profession d'ingénieur forestier auprès des jeunes de la région de l'Estrie, par la mise en place du projet « planter de l'air pur ».

Ce projet, initié en 2009 afin de financer un voyage scolaire en plantant des arbres, a connu un véritable essor. D'une dizaine de jeunes en 2009, c'est près de 80 jeunes du 3^e et 4^e secondaire du programme de Santé Globale de l'école du Triolet de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke qui ont planté plus de 15 000 arbres sur différents sites de la région de l'Estrie, en partenariat avec de nombreux organismes régionaux, en 2009.

Depuis 3 ans, M. Gravel a déployé une grande énergie et une volonté inébranlable pour mener à bien son projet annuellement. On dit de lui qu'il fait preuve d'une grande détermination et d'une belle passion pour s'assurer non seulement de la réussite de ses initiatives mais aussi pour en stimuler la continuité. Selon certains, qui l'ont vu s'investir dans son projet avec les jeunes, il fallait un brin de folie pour y mettre autant d'énergie ! Mais en plus de permettre aux jeunes de mieux comprendre l'importance de la forêt dans leur vie et leur environnement, il leur a fait découvrir les valeurs entrepreneuriales, le travail d'équipe et la persévérance.

Le projet de monsieur Gravel lui a valu le Mérite Estrien « catégorie jeunesse » en 2010 décerné par le journal La Tribune et le titre de « Bénévole de l'année » lors du gala 2011 des bénévoles de la Commission scolaire de Sherbrooke. Mais cela n'est rien en comparaison de l'impact qu'a eu cet ingénieur forestier à l'emploi de Domtar, sur des centaines de jeunes de la région de l'Estrie.

M. Gravel est reconnu comme étant une personne entière, passionnée, déterminée et très consciencieuse dans son travail. L'Ordre considère que son implication bénévole, à même ses vacances et ses temps libres personnels, dans ce projet rassembleur auprès des jeunes, fait rayonner de façon significative la profession d'ingénieur forestier. Son engagement auprès des jeunes, porté par de profondes convictions, est rassembleur et porteur d'avenir pour la relève et fait de monsieur André Gravel le candidat par excellence pour recevoir le titre d'ingénieur forestier de l'année 2011.

« DISTINCTION HENRY-GUSTAVE-JOLY-DE-LOTBINIÈRE »

La « Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière » est remise à une personne extérieure à la profession dont les actions auront fait progresser la cause forestière et contribué à l'avancement et au rayonnement de la profession.

Cette année, l'Ordre a choisi de remettre la « Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière » à monsieur :

PIERRE LEFEBVRE

Natif de Grand-Mère, M. Lefebvre est d'abord diplômé en chimie industrielle de l'Institut de technologie de Shawinigan, ce qui lui a permis d'œuvrer au Centre de recherche en pâtes et papiers de Grand-Mère le temps d'une année. Il prend ensuite le tournant de l'enseignement, où il découvre une étonnante passion.

Lorsqu'épuisé, il se rend au camp qu'il a acheté, il y a maintenant plus de 25 ans. Étant situé dans la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Kiskissink, en Haute-Mauricie, la localisation de son chalet représente le premier maillon d'une longue chaîne d'implications. Il devient ensuite président de la ZEC, puis président de l'Association régionale des gestionnaires de ZECs de la Mauricie et enfin président de la Fédération québécoise des gestionnaires de ZECs du Québec. C'est cette dernière charge qui permet à M. Lefebvre d'avoir un rayonnement dans toute la province et un grand respect de ses pairs.

On dit de M. Lefebvre qu'il sait donner sans compter, se dépenser sans attendre de récompense autre que celle d'obtenir, pour l'ensemble des utilisateurs, un consensus sur les mesures à prendre pour que l'harmonie règne au sein de la communauté des utilisateurs du milieu forestier. Dès le début de son implication dans les rencontres de gestion intégrée des ressources, il a considéré l'ensemble des responsables des dossiers d'harmonisation comme des partenaires et non des adversaires. Selon plusieurs, c'est ce qui lui permet d'obtenir beaucoup de succès dans tous les dossiers dans lesquels il s'implique.

M. Lefebvre côtoie quotidiennement des ingénieurs forestiers et il a su mériter leur respect. Son langage coloré à mettre en contexte les préoccupations des gestionnaires fauniques, laisse une marque indélébile, tant au sein des nombreux comités auxquels il a participé,

OIFQ

qu'auprès des ministres qu'il a rencontrés pendant ces nombreuses années afin de faire valoir l'importance de s'entendre et de créer des liens de confiance avec les partenaires du milieu forestier.

C'est donc avec grand plaisir que l'Ordre remet à Monsieur Pierre Lefebvre la « Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière » 2011.

- 30 -

Source: François-Hugues Bernier, ing.f.
Directeur des communications et de la foresterie
Tél. : (418) 572-9802
Courriel : francois.bernier@oifq.com

Pour entrevues :

M. Denis Villeneuve, ing.f., président de l'OIFQ : (418) 261-4360
M. Luc Bouthillier, ing.f., Ph.D., Médaille de l'Ordre (418) 455-2325
M. André Gravel, ing.f., Ingénieur forestier de l'année (819) 571-5539
M. Pierre Lefebvre, président de la fédération des gestionnaires de ZECs du Québec, Distinctions Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière. (819) 523-4895